

Mme Catherine ALIQUOT
Présidente de l'Association
« Pour St Pierre du Perray »
9 avenue Manuréva
91280 St Pierre du Perray

St Pierre du Perray le 27 février 2007
à l'attention de :
**M. Alain Goudeau, Commissaire
enquêteur au sujet du trambus
Lieuxaint/Corbeil**

Envoi RAR

M. le Commissaire Enquêteur,

L'enquête publique sur le projet de Trambus qui relie la gare de Lieusaint à la gare de Corbeil, en passant par St Pierre du Perray, a retenu toute notre attention. Elle est ouverte du 30 janvier 2007 au 02 mars 2007, et dans ce cadre nous souhaiterions vous faire part d'un certain nombre d'observations.

Ce projet de Trambus est prévu en **site propre** (c'est-à-dire avec des voies réservées) ; c'est **l'intérêt principal** de ce Trambus, car cela permet de relier deux points en un temps prédéterminé. Cela évite les encombrements aux heures de pointe, ce qui peut inciter un plus grand nombre d'habitants à utiliser les transports collectifs.

Plusieurs membres de notre Association, dont le but est la défense de St Pierre du Perray, des intérêts collectifs de ses habitants, et la défense de son environnement, sont allés consulter et analyser les éléments disponibles pour cette Enquête Publique.

L'examen approfondi du projet actuel nous fait dire qu'en l'état, ce projet n'est pas satisfaisant au niveau de la commune de St Pierre du Perray.

Le trambus venant du Carré Sénart entre dans St Pierre du Perray par des zones qui ne sont pas encore bâties. Jusque là, le trajet est satisfaisant, car il pourrait desservir le Lycée à venir sur St Pierre du Perray, la future zone d'activité qui sera créatrice d'emplois (AUXab) et la future zone d'habitations (AUB). Il arrive au rond-point du Fresne qui sera l'arrêt principal pour St Pierre du Perray.

Ensuite, le trambus longe **l'avenue de la Tour Maury**, et c'est à ce niveau que **le projet ne donne pas satisfaction**.

1 / PASSAGE PAR L'AVENUE DE LA TOUR MAURY :

Le projet prévoit, de **détruire la butte de verdure** existant le long de l'avenue de la Tour Maury afin de créer la voie pour le trambus et de remplacer cette butte paysagère par un **immense filet** pour isoler la route des balles de golf.

La destruction de cette butte de verdure et son remplacement par un filet de plusieurs dizaines de mètres tout le long de l'avenue de la Tour Maury, présente de nombreux inconvénients :

- a) pour les habitants de la rue de la Tourlourette et du début de la rue du Grand Maury qui font actuellement face à la butte : un **préjudice esthétique** et une augmentation des **nuisances sonores**, car la butte de verdure a aussi aujourd'hui une fonction de protection phonique par rapport aux bruits de la route.
- b) pour le Golf de Greenparc : un **préjudice esthétique** pour les golfeurs, avec pour conséquence un risque important de perte de clientèle. Le golf de Greenparc est l'un des fleurons de notre commune et lui apporte une certaine notoriété. Il emploie une quinzaine de personnes. La diminution de clientèle ferait peser un **risque sur ces emplois locaux**.
- c) pour tous ceux qui empruntent l'avenue de la Tour Maury (à pied, en vélo ou en voiture) : une **détérioration de l'environnement visuel**.

Ce trajet prévoit l'**expropriation** du terrain des 2 maisons situées au rond-point rue du Grand Maury/avenue de la Tour Maury ; le trambus passerait à ras de ces deux maisons. Est-il raisonnable de devoir exproprier des propriétés bâties depuis seulement une dizaine d'années ?

Le trambus entraîne des nuisances sonores par son **signal avertisseur aux abords des arrêts** (de 5 h du matin jusqu'à minuit, et toutes les 7 minutes aux heures de pointe) ; il est donc nécessaire qu'il ne passe pas trop près des habitations. Il faut rappeler ici que les habitants qui se sont installés à St Pierre du Perray sont venus y chercher une qualité de vie. Sachons la préserver !

Le projet place des feux tricolores au rond-point avenue de la Tour Maury / rue du Grand Maury. Cela entraînerait un ralentissement pour les usagers de la voiture qui voudront quitter la rue du Grand Maury.

Pour toutes ces raisons, le choix du passage par l'avenue de la Tour Maury n'est pas souhaitable ; il présente beaucoup trop d'inconvénients. Il convient de réfléchir à un autre tracé.

2 / TECHNOLOGIE RETENUE AVEC CATENAIRES :

Le projet retient que le trambus serait en fait un **trolley-bus**. Là encore se pose un problème d'esthétique, car il faut savoir qu'un trolley-bus est un **autobus alimenté par 2 caténares** (lignes électrifiées en hauteur). Qui souhaite voir l'espace visuel aérien encombré par des caténares ? D'autres solutions techniques sans caténares, donc plus protectrices du paysage, pourraient être recherchées (comme le tramway à alimentation par le sol ou le bus à énergie propre).

3 / AUTRES REMARQUES :

La solution qui consisterait à ne **pas** faire passer le trambus en site propre dénaturerait le projet global de trambus qui perdrait tout son intérêt. Le trambus se retrouverait, comme les voitures, coincé dans les embouteillages et n'aurait plus aucun avantage par rapport à d'autres types de transports en commun. De plus, la population de la ville nouvelle devant progresser dans les années futures, la ZAC des clefs de St Pierre devant se bâtir prochainement, les problèmes de circulation ne peuvent qu'aller en s'accroissant.

On peut émettre le regret que le trambus ne desserve St Pierre du Perray que de manière marginale. Il sera indispensable de prévoir, dans le même temps que le trambus, des **navettes** (minibus non polluants) pour irriguer les autres quartiers de la ville.

Et pour ceux qui voudraient rejoindre le rond-point du Fresne en voiture, il faut absolument prévoir un **parking conséquent** pour que les usagers ne retrouvent pas le problème de manque de places qu'ils rencontrent aujourd'hui pour se garer à la gare de Lieusaint/Moissy.

Il est indispensable de prévoir, dès la mise en service, des **dispositifs de sécurité** (caméras, agents d'ambiance,...) tant à l'intérieur des rames qu'au niveau des stations, pour que ce trambus puisse être utilisé sans crainte par tous.

En conclusion, il nous paraît indispensable de revoir le tracé du trambus au niveau de St Pierre du Perray. Son passage avenue de la Tour Maury entraîne beaucoup trop de nuisances. Le trambus, s'il est bien pensé peut solutionner un certain nombre de problèmes de circulation ; pour cela, il faut qu'il soit en site propre sur l'intégralité de son trajet et qu'il desserve avec une fréquence suffisante les deux gares de Corbeil et Lieusaint/Moissy. Le choix de la technologie trolley-bus est à revoir car inesthétique à cause des caténaires. Une attention particulière devra être portée sur les dispositifs de sécurité, ceci pour le bien de tous et l'usage le plus large possible de ce mode de transport par nos populations actuelles et à venir.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, espérant avoir retenu votre attention, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.